

OUI À LA JEUNESSE À BIOT !

Biot

Le regroupement des deux écoles élémentaires du village est un sujet qui est abordé depuis plusieurs années entre la commune et l'Éducation Nationale. À nouveau, fin 2016, l'Éducation Nationale a interpellé la ville de Biot pour savoir si le regroupement des écoles Langevin et St Roch était envisagé par la commune afin de pouvoir mettre en œuvre le cas échéant les procédures administratives propres aux carrières des enseignants dès le début 2017.

Compte tenu des contraintes fortes de mise en œuvre du plan vigipirate accru et des besoins en locaux communaux pour la jeunesse et les associations, la commune a décidé d'envisager ce regroupement pour deux raisons :

- Sécuriser au mieux le bâtiment Saint Roch contre la menace terroriste,
- Mettre le bâtiment Langevin à disposition de la jeunesse et des associations tout en gardant sa vocation première à destination des enfants.

L'installation des enfants dans l'école St Roch satisfait aux normes en vigueur mais afin d'améliorer le bien être des enfants, il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement. Les salles bibliothèque et audiovisuelle restent disponibles, une nouvelle salle des maîtres doit être créée. Le petit Dojo et une autre bibliothèque restent à disposition des enfants dans l'école Langevin. Tous les moyens alloués à la vie scolaire demeurent en l'état pendant le temps scolaire.

Madame Guilaine DEBRAS, Maire de Biot, ainsi que Madame Claudette BROSSET, Adjointe à la Vie scolaire et aux Loisirs, et Madame Marjorie CHAVENON, Conseillère municipale aux projets pour la Jeunesse, ont toujours été à l'écoute de la population.

Ce projet rencontre une opposition forte et prend aujourd'hui une tournure qui ne satisfait pas l'intérêt général. Le débat devient délétère et clivant et prend des proportions qui nuisent à la sérénité que l'on doit aux enfants et aux jeunes.

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Créé le 25 janvier 2017

2 pages

Aussi, les élus de la Ville de Biot ne poursuivront pas ce projet de regroupement des classes dans un même bâtiment.

Pour autant, il est indispensable de donner des gages forts envers la jeunesse biotoise comme l'équipe municipale s'y est engagée.

L'énergie déployée par les citoyens biotois pour préserver leur patrimoine doit également participer à construire l'avenir des jeunes biotois.

Pour cela, les élus veulent travailler de concert avec les jeunes, leurs parents, les enseignants ainsi que les services municipaux dédiés. La volonté exprimée dans le Projet Educatif Territorial, à destination des jeunes, reste indemne au cœur de l'action municipale: vivre la citoyenneté et favoriser l'épanouissement personnel.

Contact presse

Service Communication

06 20 69 40 53

communication@biot.fr

